



Paris le 4 juin 2020

Communiqué de presse

Rapport sur la santé scolaire : pendant la crise sanitaire, les mauvais coups continuent !

Un nouveau rapport de la cour des comptes portant sur « les médecins et les personnels de santé scolaire » vient d'être rendu public.

Profitant de la crise sanitaire, les rapporteurs prennent prétexte du nombre insuffisant de bilans de santé réalisés pour les enfants de 6 ans par l'Éducation nationale (78% dans l'enseignement public) pour proposer une transformation radicale des missions de tous les membres de l'équipe pluri-professionnelle (infirmier·e·s, assistant·e·s de service social, psychologues de l'Éducation nationale).

Ecartant à priori la pénurie des moyens et des budgets (alors qu'il y a un médecin pour 12500 élèves et un PsyEN pour 1500 !), les rapporteurs proposent de regrouper tous ces personnels dans un service de santé scolaire départemental et de leur imposer de nouvelles missions conformes aux conventions signées par l'EN avec les agences régionale de santé (ARS) et l'assurance maladie. En quoi cette réforme serait elle de nature à améliorer la réalisation des bilans de santé sauf à considérer que les PsyEN ou les assistant·e·s de service social pourraient les faire à la place des médecins ?

Alors que les PsyEN ont des missions clairement précisées dans plusieurs textes réglementaires, l'application du rapport consisterait à balayer ce qui fait leur coeur de métier, pour limiter leurs activités à la détection précoce des troubles psychologiques et des apprentissages, au suivi des enfants et adolescents handicapés et à l'éducation à la santé.

C'est une vision médicalisante et hygiéniste de la psychologie qui cherche à s'imposer, au détriment d'une psychologie émancipatrice axée sur le travail avec les équipes pédagogiques pour comprendre les difficultés globales des enfants et des adolescents, favoriser leur développement et leur envie de grandir. C'est une externalisation des missions de l'École et une délégation au privé d'un certain nombre d'activités.

Dans ce rapport prévaut une approche suspicieuse du travail des personnels, une volonté d'augmenter leur temps de travail, et de leur imposer un mode de gouvernance, inspiré des ARS dont on connaît les effets dans l'hôpital public ! Les conclusions vont très au-delà des constats de départ et n'y répondent pas.

Il faut en chercher les motivations dans le projet de loi 3D et dans les consignes données par le premier ministre aux préfets de région en janvier dernier. Il s'agit en fait d'une nouvelle tentative de décentralisation des membres des équipes pluri professionnelles, que les préconisations de la cour des comptes, si elles étaient suivies, permettraient de porter à 20 000 fonctionnaires.

Comme ils l'ont fait en 2003, les PsyEN combattront ce rapport issu du monde d'avant pour le monde d'avant. Plus jamais ça ! Il faut stopper ces projets qui continuent à casser le service public, et à jouer avec l'avenir des jeunes !